



Municipalité de Durham-Sud

33, rue Principale, Durham-Sud QC J0H 2C0

Téléphone : 819-858-2044

Courriel : reception@durham-sud.com

REGISTRE DE DÉCLARATION DES DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉS OU AUTRES DONS REÇUS

*Règlement # 289 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es)
de la municipalité de Durham-Sud*

Année 2022

Date de la déclaration	Donateur	Remis à	Description
	Aucune déclaration à faire pour l'année 2022		

Ce registre est public et affiché sur le site internet de la Municipalité de Durham-Sud.

La greffière-trésorière tient un registre public des déclarations des élus municipaux lorsque ceux-ci reçoivent tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée et dont la valeur excède 200\$. Lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre, la greffière-trésorière dépose un extrait de ce registre qui contient les déclarations qui ont été faites depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé. (Chapitre E-15.1.0.1 – Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

Déposé lors de la séance du conseil du 5 décembre 2022.

Julie St-Laurent
Directrice générale / Greffière-trésorière